

BULLETIN  
DE  
L'INSTITUT ÉGYPTIEN

---

Deuxième Série. — N° 7.

---

ANNÉE 1886



LE CAIRE  
IMPRIMERIE NOUVELLE J. BARBIER

—  
1887

## DESCRIPTION

DE

### SIX LAMPES DE MOSQUÉE EN VERRE ÉMAILLÉ

Par S. E. YACOUB ARTIN PACHA.



#### I

L'art oriental musulman qu'on est convenu d'appeler *l'art arabe*, *l'art sarrasin* ou *l'art mauresque*, est un dérivé de l'art romain et de l'art byzantin sur lesquels sont venus se greffer ou se juxtaposer des emprunts faits à différentes époques de sa formation et selon le génie des pays soumis à l'influence de la civilisation arabe musulmane, aux arts persan, indien, syriaque, égyptien, etc.

Le génie de la race arabe et de la civilisation musulmane, génie essentiellement sémitique, lui a donné ce cachet propre et original que nous lui voyons prendre dès sa naissance, et dont on constate, dans son développement, l'influence même sur l'art européen du moyen âge.

En Égypte, l'art musulman est arrivé à son épanouissement dans toutes ses manifestations vers le XIII<sup>m</sup> ou le XIV<sup>m</sup> siècle de l'ère chrétienne.

Il a produit en tous genres des monuments où la beauté des proportions, la hardiesse de la conception

se mariaient à une perfection étonnante d'exécution. Mais ces monuments étaient en général si délicats et si fragiles, que malgré le grand nombre d'artistes et d'ouvriers ayant produit, malgré le grand nombre de Sultans et de grands seigneurs qui ont encouragé et protégé ces artistes, bien peu de leurs œuvres nous sont parvenues intactes.

L'incertitude du lendemain, l'avidité des conquérants et la pauvreté des peuples, résultat des guerres de conquête et des révolutions intestines qui n'ont cessé de ravager cette contrée durant tant de siècles, ont été les causes de la ruine presque complète et de la décadence non moins complète que nous constatons de nos jours tout autour de nous.

L'indifférence en matière d'art qui accompagne toujours les périodes de trouble, la barbarie du conquérant, et l'ignorance du conquis, sont aussi en grande partie les causes de tout cet effondrement qu'on observe en Égypte à partir du XVII<sup>e</sup> siècle.

Pendant qu'en Égypte, laissant dépérir les monuments de notre passé, nous effacions du même coup de notre mémoire notre histoire et nos traditions glorieuses, en Europe, au contraire, le goût des arts, déjà en pleine renaissance, se généralisant de plus en plus, l'attention des savants et des raffinés fut attirée sur cet art musulman qui leur était encore presque inconnu au commencement de notre siècle.

Bientôt les voyages devenant plus faciles, l'Égypte se vit enlever tout ce qui pouvait être emporté et qui présentait la moindre valeur artistique ou le plus petit intérêt historique.

En Égypte, le champ ouvert aux collectionneurs des monuments égyptologiques proprement dits était vaste, et malgré les Asiatiques, les Grecs, les Romains, les Byzantins et les Arabes, qui l'avaient tour à tour exploité et pillé depuis plus de deux mille ans, il restait encore beaucoup à glaner sur ce vieux sol. L'Égypte ancienne a vécu si longtemps, plusieurs milliers d'années de paix, de sages gouvernements se succédant, et de prospérité ont fait tant produire à leurs artistes, à leurs ouvriers, et à leurs savants, qu'on peut présumer qu'il y aura encore pendant de longues périodes d'années des trouvailles étonnantes et importantes à faire dans cette vallée célèbre.

L'art musulman n'a point les mêmes ressources.

Ses monuments les plus solides ne datent à peine que de huit ou dix siècles, ses chefs-d'œuvre d'art et ses merveilles d'imagination travaillés si délicatement dans des matières fragiles, ou des métaux de valeur pouvant provoquer la cupidité des barbares ont à peine quelques centaines d'années d'existence.

Tous, nous constatons l'état déplorable dans lequel se trouvent nos grands monuments ! Quant aux petits chefs-d'œuvre, on ne trouve plus de nos jours que de loin en loin quelques objets dignes d'attirer l'attention de l'artiste ou du savant !

Tout a disparu ! Dans ces cinquante dernières années, ce qui restait a été transporté en Europe, ou détruit ou détérioré sur place, ce qui à tous les points de vue est plus malheureux encore.

Justement ému de cet état de choses, il y a quelques années, le Khédive Thewfik Pacha ordonna à Chérif

Pacha, alors président de Son Conseil, de créer un Comité de la conservation des monuments de l'art arabe.

Notre collègue Franz Pacha avait déjà commencé à recueillir les matériaux pour former un Musée de l'art arabe. Ce Musée reçut par la création du Comité une sanction officielle qui permit à Franz Pacha de le développer et de lui donner de la vie et de l'intérêt.

Comité et Musée arrivaient, il est vrai, à la dernière heure, mais l'un et l'autre font tous leurs efforts pour conserver à l'Égypte musulmane quelques spécimens de sa grandeur, de sa richesse et de sa civilisation passées.

Le Musée de Boulaq comme le Musée arabe sont l'un et l'autre riches en spécimens et en chefs-d'œuvre merveilleux de l'art des différentes époques du passé de l'Égypte, mais ni l'un ni l'autre n'ont les moyens pécuniaires indispensables pour augmenter leurs richesses artistiques.

Cependant le Musée arabe peut encore envier son aîné, le Musée de Boulaq, qui aussi pauvre qu'il soit, a néanmoins quelques ressources à sa disposition, soit pour acheter, soit pour exécuter des fouilles, soit pour faire des échanges contre ses doubles, dont les produits viennent augmenter et compléter ses collections. Il n'en est pas de même au Musée arabe qui n'a pour toutes ressources que les magasins des mosquées et des wakfs.

Le directeur du bureau technique de l'Administration des wakfs, qui est en même temps le directeur du Musée de l'art arabe, Franz Pacha, est obligé, pour

enrichir son Musée, de fouiller dans ses magasins et d'en extraire au hasard de ses recherches des objets informes, souvent méconnaissables, détériorés, gâtés, cassés ou déformés, qui sont par ses soins, et avec une économie parcimonieuse, nettoyés, réparés, s'il y a lieu, déposés au Musée, et partant sauvés de l'oubli, du pillage des collectionneurs ou de la destruction définitive.

Mais si, par hasard, quelque monument de valeur, passé, on ne sait quand ni comment, dans la propriété de quelque particulier, voit, par une circonstance fortuite, le jour et passe sur le marché dans le domaine du public, alors la question d'argent apparaît dans toute sa brutalité comme un réel empêchement et le Musée arabe ne peut concourir à l'acquisition de ces chefs-d'œuvres, faute de fonds !...

C'est ainsi que, le mois de mars dernier, quatre fort belles lampes provenant de la succession de feu Linant Pacha furent mises en vente sans que l'Administration des Wakfs ait pu songer un seul instant à en devenir acquéreur pour le compte du Musée arabe qui lui appartient.

Depuis leur vente, ces lampes ayant passé en la possession de personnes étrangères au pays, il était à prévoir qu'elles ne resteraient pas longtemps en Égypte (1); c'est pourquoi et avec l'agrément des

---

(1) Depuis que j'écrivais ces lignes, le 12 juillet 1886, M. Alexandre Rostowitz Bey a fait gracieusement don au Musée de l'art arabe, au Caire, d'une des trois lampes dont il était devenu acquéreur. Cette lampe est celle décrite dans ce mémoire sous le N° 4.

nouveaux propriétaires j'ai cru devoir vous en communiquer une description.

En même temps que ces quatre lampes de la succession de feu Linant Pacha se vendaient, M. Myers du 60<sup>me</sup> Rifles, aide de camp du général Sir F. Stephenson, achetait à un particulier du Caire deux lampes que j'ai cru devoir également publier pour en conserver la mémoire dans nos bulletins.

Trois des lampes provenant de la succession Linant Pacha ne vous sont pas totalement inconnues. En 1880, Rogers Bey vous les a décrites en partie en vous parlant du *Blason chez les Princes musulmans* (1).

Les trois autres ne portent aucun blason et sont entièrement inédites (2).

---

(1) Bulletin de l'Institut Égyptien, 2<sup>me</sup> série, N° 1. — Caire, 1882, page 83.

(2) Voici le nombre de lampes en verre émaillé qui, à ma connaissance, existent soit en Égypte, soit en Europe. M. Stanley Lane Pool dans son ouvrage intitulé *The art of the Saracens in Egypt*, donne le chiffre de 80 environ, en 1883, au Musée du Caire. Il y a là évidemment erreur. Le chiffre des lampes en verre émaillé est de 58 au Musée arabe.

M. Brocard, l'habile artiste en verrerie, de Paris, m'a aussi fourni quelques chiffres concernant ces monuments dont il avait connaissance.

Le Musée de l'art arabe, au Caire en possède.....	58
Madame Alfred de Rothschild, Paris.....	2
Monsieur Alphonse de Rothschild, Paris... ..	1
Monsieur E. André, Paris.....	2
Princesse Dzialinska, Paris.....	1
Collection Goupil (M. Gérôme), Paris.....	2

II

L'art de la verrerie transparente ou opaque colorée, ou émaillée, a été pratiqué en Égypte depuis l'antiquité la plus reculée.

Mais l'application de l'émail sur verre pendant la période musulmane en Égypte n'apparaît pour nous

---

Monsieur Bogier, Paris.....	1
Monsieur le comte Benedetti, Paris... ..	1
Monsieur Spiedzer, Paris.....	1
Musée de Cluny, Paris.....	3
M. le Dr Machon (provenant de la collection de feu Linant Pacha qui la lui a donnée en 1882, avant sa mort), Paris..	1
Monsieur Salviati, à Venise.....	1
British Museum, Londres.....	5
South Kensington Museum, Londres, (collection de M. Magnine)	1
Monsieur Myers (Rifles), Londres.....	4
James Cook, Londres, (de la maison Thomas Cook and Sons).	1
Monsieur Parvis, Caire.....	1
Monsieur A. Rostowitz Bey, Caire.....	1
S. E. Tigrane Pacha, Caire, curieux spécimen de vase à fleur en verre émaillé, travail de Venise du XVII <sup>e</sup> siècle.....	1
S. E. Cutchuk Husseyn Pacha en possédait quelques-unes dont je ne connais pas le nombre, Caire.	

Monsieur Charles Sheffer, Paris, en possédait aussi quelques spécimens.

Quelques unes encore sont dans les mosquées du Caire ; notamment une dans la coupole de la mosquée de l'Imam Chaféi au Karafa.

A ce total de 88 lampes ou vases il convient d'ajouter trois vases ou bouteilles de la collection de Goupil, décrits par M. H. Lavoix dans la Gazette des beaux-arts du 1<sup>er</sup> octobre 1885, Paris, qui, à ma connaissance, portent le nombre des monuments en verre émaillé au nombre de 92 environ.

que vers le XIII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, avec les lampes de mosquée.

Il paraîtrait qu'en Égypte on avait perdu le souvenir ou désappris l'art de l'émail, même sur la porcelaine, la terre cuite et le verre. En effet, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle où l'émaillage sur terre cuite a refleurì en Égypte, on l'appelle chez nous du nom de *Kichani* ou *Kichanèh* d'après le nom de la ville du même nom, près de Samerkand, sur la rivière *Saghd* (1). Ce qui ferait supposer que la refleuraison de cet art chez nous est dû à des Persans originaires de la ville de Kichanièh. (2)

Mais l'art de l'émail sur verre n'a laissé en Égypte aucun souvenir semblable pour nous guider ; toutefois il est presque certain qu'il a apparu vers le XIII<sup>m</sup>e siècle ; la plus ancienne lampe que nous connaissions d'une manière certaine date du règne de Nacer Mohammed ibn Kalaoune, 693-741 H. (1293-1341 J. C.).

Nous pouvons donc, par analogie, déduire sans crainte de nous tromper que l'art de l'émail sur verre fut, comme le Kichanièh, introduit en Égypte par les

---

(1) كشانيه d'après Aboul-Fèda.

(2) Je dois faire remarquer ici que le mot de *Kichanièh*, dans le langage ordinaire du Caire, désigne plus spécialement les carrés de terre cuite émaillée dont on se servait pour revêtir les murs dans l'intérieur des mosquées et des maisons en guise de soubassement ou d'ornementation. Quoiqu'il en soit, je crois ne pas me tromper en avançant que l'Égypte doit aux Persans l'introduction de la terre cuite émaillée vers le XIII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne.

Persans sous le règne du grand el-Mansour Kalaoune, 678-689 H. (1279-1290 J. C.).

Ce puissant monarque appartenait au groupe des Sultans Mamelukes appelés Turcomans ou Bahry, qui esclaves et gardes des Eyyoubites, les avaient renversés et remplacés sur le trône d'Égypte.

Tous ces Mamelukes étaient originaires des hauts plateaux de l'Asie centrale d'où achetés fort jeunes ils étaient transportés en Perse, en Asie mineure et en Syrie pour y être élevés et vendus en Égypte. Tous ces pays étant alors sous l'influence de la civilisation persane, ces jeunes gens arrivaient en Égypte en y emmenant avec eux les goûts et les connaissances qu'ils avaient acquis sous l'influence de cette civilisation qui avait déjà été introduite en Égypte à la suite des Eyyoubites même depuis la fin du XI<sup>m</sup>e siècle.

En arrivant au pouvoir en Égypte et à la tête de très grandes richesses, il n'est pas étonnant que ces Mamelukes aient, par l'appât des récompenses qu'ils offraient, attiré en Égypte les artistes, comme les savants en tous genres originaires du pays dont la civilisation était prépondérante dans tout l'Orient, c'est-à-dire la Perse.

Parmi ces artistes se trouvèrent sans doute ceux qui ont confectionné ces lampes en verre émaillé, qui furent de mode, si je puis m'exprimer ainsi, au XIII<sup>m</sup>e siècle et dont on confectionna un si grand nombre jusqu'au XV<sup>m</sup>e siècle, puisque malgré leur fragilité nous en possédons une grande quantité de types si différents.

Ces petits monuments si fragiles, outre leur valeur artistique incontestable, ont donc une valeur considérable au point de vue de l'histoire de l'art, et au point de vue historique proprement dit.

Cette valeur historique devient encore plus intéressante lorsqu'on étudie les inscriptions dont la plupart de ces lampes sont couvertes, nous faisant connaître les titres honorifiques, les mottos, les armoiries et les noms des Sultans et des Émirs ou Princes pour qui elles ont été exécutées.

Quelques autorités artistiques ont prétendu que ces lampes avaient été exécutées en Perse ou en Syrie et de là transportées en Égypte. D'autres ont émis l'opinion qu'elles avaient été exécutées à Venise.

Pour nous, l'une et l'autre de ces hypothèses sont erronées.

En effet, quoique le style des ornements qui couvrent ces lampes démontre clairement que les artistes qui les ont exécutées étaient des Persans ou tout au moins soumis à l'influence de l'art persan, cependant, les formes des lettres des inscriptions, les détails d'ornementation, les armoiries et les fleurs héraldiques qu'on voit sur ces lampes nous font croire avec certitude que ces maîtres verriers, quoique étrangers ou élèves d'artistes étrangers, travaillant sur place, ont subi l'influence de la mode prévalant alors en Égypte en ce qui regarde la calligraphie, les inscriptions, et les emblèmes héraldiques en honneur auprès des Sultans et des Émirs mamelukes.

Même dans l'ornementation en général on peut se rendre compte de l'influence que le goût égyptien a

exercée sur le goût persan en modifiant l'art importé selon l'esprit et le goût égyptiens. (1)

Tout nous confirme donc dans l'opinion que ces lampes ont dû être fabriquées en Égypte par des artistes étrangers et plutôt persans.

D'ailleurs il est inadmissible que des objets si fragiles aient pu être construits sur commande et au nom de tel ou tel Sultan ou Emir, dans des pays lointains pour être transportés en Égypte, en leur faisant courir le risque de se briser, étant donné les difficultés des voyages de ces temps-là et la fragilité des objets; ce qui leur aurait fait atteindre des prix exorbitants.

Une autre conviction que nous nous sommes faite en étudiant ces lampes, c'est que le secret de l'émailleur sur verre a disparu en même temps que les artistes sont morts ou qu'ils ont quitté le pays.

En effet, vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, nous voyons apparaître un curieux échantillon d'un travail certainement européen ou plutôt vénitien. Vous pouvez voir cette lampe, au Musée de l'art arabe, sous le N<sup>o</sup> 25. Elle est inscrite au nom du Sultan Kaït Bay et porte ses armoiries.

---

(1) Sur les échantillons les plus anciens on voit souvent des représentations d'êtres animés, tels qu'oiseaux, chimères, animaux fantastiques, etc., ou arbres, fruits, etc., tandis que bientôt tout ce qui rappelle la vie à un degré quelconque disparaît de l'ornementation des lampes. Les fleurs même prennent une forme rigide et héraldique, se conformant ainsi à l'esprit exclusivement sémitique des peuples musulmans de l'ouest.

Les Vénitiens ont sans doute essayé d'imiter la facture des artistes persans dès cette époque et même peut-être dès le commencement du siècle. Sans doute la concurrence ou la nouveauté des formes des dessins et des couleurs ont jeté du discrédit sur la facture des artistes persans établis en Égypte, qui ont peu à peu disparu. Aussi, dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, les lampes égyptiennes deviennent-elles rares et disparaissent totalement vers la fin du siècle.

Cependant les Vénitiens n'ont jamais pu produire ni les brillantes couleurs ni la finesse des émaux égyptiens, ni les ornements, variés à l'infini, ni l'ordonnance de la décoration générale que le génie oriental et la science innée des couleurs suggéraient à ces artistes orientaux.

Je pense que ce sont ces essais d'imitation qui ont fait croire à quelques personnes que les Vénitiens étaient les véritables artistes auteurs de toute cette série de lampes qui sont parvenues intactes jusqu'à nous.

Dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle et dans le siècle suivant nous trouvons des lampes de la même forme, mais sans ou avec très peu d'émail. Elles ne portent plus que des inscriptions dorées serties de lignes d'émail rouge et parsemées de points d'émail bleu turquoise ; celles-là peuvent être attribuées aux verriers de Venise. Vers le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle on voit apparaître des lampes en faïence assez grossières, blanches, ornées d'écriture et d'ornements bleus ; elles conservent toutefois la même forme que les lampes en verre. Avec leur apparition l'art de la verrerie émaillée a entièrement disparu de l'Égypte.



3

2

1



3

2

1

Cet art n'a donc fleuri en Égypte qu'entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle et depuis il en a complètement disparu. Cette période nous donne également la date de l'influence persane en Égypte qui a disparu par degrés sous les Mamelukes circassiens ou Baurdji et tout-à-fait sous les Ottomans.

Il reste donc établi pour nous :

1<sup>o</sup> — Que les lampes émaillées ont été fabriquées par des artistes persans ;

2<sup>o</sup> — Que ces artistes ont exécuté ces chefs-d'œuvre entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle ;

3<sup>o</sup> — Que les Vénitiens ont imité leur facture vers le XV<sup>e</sup> siècle, sans toutefois approcher de la perfection artistique des Persans ;

4<sup>o</sup> — Que cet art a complètement disparu de l'Égypte vers le XVI<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle l'influence de la civilisation persane en a disparu.

### III

#### *Description (1)*

#### N<sup>o</sup> 1.

Lampe en verre émaillé appartenant à M. Myers,  
60<sup>e</sup> Rifles.

---

(1) J'ai adopté pour décrire ces six lampes la même méthode que la Commission du catalogue du Musée de l'art arabe a adoptée pour décrire les lampes de ce Musée. Quoiqu'un peu longue et donnant lieu

Cette lampe a été faite pour servir à orner la mosquée du Sultan Hassan (N° 133, plan du Caire de Grand Bey).

El Mélik el-Nacer, Nacer el-Dunia ouel Dine Aboul Ma'aly Hassan, ibn Mouhammad, ibn Kalaoune, était le septième fils du Sultan Nacer Mouammed, fils de Kalaoune.

Il monta sur le trône à la suite du massacre de son frère, El-Mouzaffer Seif-el-dine Hadji, le 12 Ramazane 748 H., (1347), à l'âge de treize ans.

En 752 H. (1351) déposé et enfermé à la Citadelle, il fut remplacé par son frère le Sultan Saléh. Celui-ci ayant été déposé lui-même le 22 chewal 755 H., (1354), le Sultan Hassan fut tiré de sa prison et remonta sur le trône.

---

à des redites, je pense que cette méthode, aidée par les photographies que je donne, a l'avantage de mieux rendre compte de ces petites merveilles de l'art de l'ornementation :

- 1° — Je donnerai d'abord le nom du propriétaire actuel ;
- 2° — Une notice abrégée de la vie du donataire au nom de qui la lampe a été exécutée ;
- 3° — La description de la lampe en suivant chacune de ses parties de haut en bas ;
- 4° — Ses dimensions en centimètres :
  - I° — L'axe de la hauteur totale ;
  - II° — Le diamètre de l'évasement supérieur du col ;
  - III° — Le diamètre du renflement maximum de la panse ;
  - IV° — Le diamètre de la base sur laquelle la lampe se pose.

Lorsque la lampe est montée sur piédouche, je donne une cinquième mesure qui sera la hauteur de l'axe du piédouche, le diamètre de la base étant le diamètre de la partie la plus inférieure, c'est-à-dire la plus évasée de ce même piédouche,

Il régna jusqu'au 9 gémad-awel 762 (1361), époque à laquelle il périt massacré dans sa superbe mosquée, qu'il n'avait pas encore entièrement achevée, et où il s'était enfermé avec ses partisans, pour se défendre contre ses principaux Emirs, unis dans une conjuration en faveur de son successeur.

Il fut enterré dans cette même mosquée, où l'on a conservé jusqu'à nos jours le souvenir de son massacre. On y montre encore une plaque rouge sur les dalles de la salle funéraire, qu'on prétend être les traces du sang du souverain assassiné sur les lieux.

Le col de cette lampe est décoré d'une grande inscription en émail bleu sur fond or, divisée en trois parties par trois médaillons au centre desquels est écrit au simple trait d'émail rouge sur fond or et en une seule ligne :

عز مولانا السلطان

« *Honneur à notre Seigneur le Sultan.* »

Protocole ou motto qu'on lit sur toutes les lampes, du Musée arabe, appartenant au Sultan Hassan.

Un entrelac en émail blanc enrichi de fleurons rouges ou verts suit et enlace la grande inscription qui porte dans ses trois parties :

الله نور السموات والارض مثل نوره كمشكاة  
فيها مصباح والمصباح

« Dieu est la lumière des cieux et de la terre ; sa lumière est telle qu'un foyer dans lequel (se trouve) un flambeau ; ce flambeau. ».....

Koran, ch. 24, v. 35.

Sous cette inscription se trouve une bande d'environ 3 cent. de largeur se reposant sur l'étranglement du col et le contournant, et où l'on voit six rosaces en émail bleu ajouré de fleurs se détachant en transparence dorée sur le fond d'émail bleu.

Sur la panse se trouvent six agrafes ou anneaux de suspension en verre.

Ces agrafes sont placées à peu près à égale distance les unes des autres et chacune d'elles repose au milieu d'un champ lisse en forme d'amande.

L'espace laissé libre entre les agrafes est occupé par un ensemble d'ornements composés de lignes et de nœuds, formés par un même ruban d'émail bleu entourant de toute part ces agrafes.

Ces ornements sont reliés ensemble par une autre série d'ornements formés également par une mince bande d'émail qui se déroule en lignes et en nœuds et dont l'axe vertical se trouve à égale distance de deux agrafes.

Ces ensembles d'ornements sont alternativement formés de lignes et de nœuds en bandelette d'émail rouge et bleu.

Les agrafes sont donc entourées de réseaux en émail bleu, tandis que le système des ornements qui séparent ces réseaux est alternativement en émail bleu et rouge.

Toutes ces lignes et tous ces nœuds d'émaux de différentes couleurs s'enroulent, se développent, se croisent et s'entrecroisent sur un fond qui a été entièrement doré et forment un ensemble du plus brillant effet.

Le fond de la lampe est occupé par trois rosaces en émail bleu ajouré de fleurs dorées, s'alternant avec trois écussons portant le même protocole et disposé de la même façon que les écussons qu'on voit sur le col.

Les bandes qui séparent ces rosaces et ces écussons sont parsemées de fleurs ornementales composées de feuilles et de pétales, de tiges et de corolles en émaux bleus, blancs, verts et rouges.

Les ornements et inscriptions sur le col de cette lampe sont identiques à ceux qu'on voit sur le col de la lampe N° 21 (du Musée arabe), tandis que les ornements de la panse rappellent la facture et le style des ornements qui se trouvent sur la panse des N°s 36 et 37 (du registre d'inscription du magasin du Musée arabe).

Toutes ces lampes, au Musée, sont classées comme appartenant à l'époque du Sultan Hassan.

*Dimensions:*

Hauteur.....	33 cent.
Diamètre du col.....	26 »
» de la panse.....	30 »
» de la base.....	13 »

N° 2.

Lampe en verre émaillé appartenant à M. Myers, 60<sup>m</sup> Rifles.

Cette lampe est de la même époque que celle que nous venons de décrire sous le N° 1.

Le Musée arabe possède deux lampes pareilles à celle-ci :

L'une porte le N° 17 et l'autre le N° 41 (du Musée arabe).

La décoration tout entière de cette lampe est obtenue par l'agencement de fleurs et de feuillages ajourés en tons d'or sertis de linéaments rouges sur fond d'émail bleu.

Cette magnifique floraison monte d'une façon régulière et symétrique du piédouche au bord supérieur de la lampe, sans autres interruptions que de légers rubans ondulés ajourés sur l'émail bleu, placés à la naissance du piédouche et à l'étranglement du col.

Les six agrafes placées sur la panse, chacune au centre d'un champ lisse en forme d'amande, interrompent également cette floraison sans la modifier dans son plan d'ensemble.

Cette décoration est d'un effet magique ; on dirait que l'artiste a eu pour but de faire jaillir comme d'un bosquet fleuri les rayons de la lumière placée au centre du monument.

Cette lampe est un des rares spécimens que nous connaissons, ne portant aucune inscription.

*Dimensions :*

Hauteur .....	41 cent.
Diamètre du col.....	26 »
» de la panse .....	27 »
» de la base.....	16 »
Hauteur du piédouche.....	8 »

N° 3.

Lampe en verre émaillé ayant appartenu à Linant Pacha et achetée par M. Myers, 60<sup>m</sup> Rifles.

Cette lampe a été faite par ordre du Sultan Barkouke.

El-Sultan el-Mélik el-Zaher-Seyf el-dunia-wel-dine Barkouke, circassien d'origine, de la tribu de Kaza, fut vendu en Égypte à l'Émir Yel Bagha, 764 H. (1364.)

Grâce à la minorité du dernier des petits-fils de Kalaoune, et appuyé par les Émirs circassiens ou bourdji, il arriva à s'emparer du pouvoir suprême en 784 H. (1382).

Il régna jusqu'en 791 H. (1390), époque à laquelle une conspiration ourdie par le Khalife abbasside El Moutéwekkil ala Allah et l'Émir Mintashe, le renversa pour lui substituer son prédécesseur Hadji, petit-fils de Kalaoune.

Le prince, dernier rejeton des Mamelukes Turcomans, ne régna que quelques mois, car, la même année, les Mamelukes d'origine circassienne portèrent de nouveau Barkouke au pouvoir.

Après cette restauration Barkouke régna sans conteste jusqu'en 801 H., (1399).

Il fut le premier fondateur de ce groupe de sultans connus dans l'histoire de l'Égypte sous le nom de Mamelukes Bourdji ou Circassiens (Tchérakeké) qui remplacèrent les Mamelukes Turcomans ou Bahari.

Sous son règne, Yeldérin Bayezide (Bajazet I<sup>er</sup>), chef des Ottomans, envoya au Caire une ambassade pour

solliciter l'alliance de Barkouke et le titre de Sultan et obtenir par son entremise cet honneur et l'investiture légale des pays conquis par ses armes et de ceux de ses aïeux, du Khalife Abbasside, qui, comme vous le savez, avait sa résidence au Caire depuis la prise de Baghdade par Houlagou, en 1259.

Le nouveau Sultan ottoman obtint ce qu'il demandait.

Barkouke combattit alors avec quelques succès les corps d'armée du grand conquérant tatar Timour Leng, mais il ne se mesura jamais personnellement avec ce terrible guerrier.

Outre la gloire militaire qui entoure le nom de Barkouke d'une auréole lumineuse, il eut encore la gloire de relever l'Égypte de la ruine causée par les troubles des règnes précédents.

Il fit curer les canaux ensablés, en fit creuser de nouveaux, soulagea le peuple d'impôts arbitraires et onéreux.

Il donna à Boulaq des privilèges de port franc et protégea d'une manière ferme et efficace la navigation sur le Nil.

Il encouragea les arts, les industries et les sciences ainsi que le commerce de transit.

Enfin il réorganisa l'armée composée de mamelukes circassiens sur des bases telles, que la même organisation se maintint même après la conquête ottomane, et ne cessa d'exister qu'au commencement du siècle avec le massacre des chefs mamelukes par Méhémet Aly Pacha en 1811.

Dans la décoration de cette lampe l'artiste a donné

**un libre cours à l'essor fantaisiste de son imagination.**

La lampe tout entière paraît être enveloppée dans un réseau de cordages ou plutôt de bandelettes formant des nœuds et des mailles très-complicés.

Deux bandes de 1 cent. environ de largeur, et ornées d'un dessin au simple trait en émail rouge, sur fond d'or, en manière de graffiti, circonscrivent le col à sa partie supérieure et à son étranglement.

L'espace laissé libre entre ces deux bandes est divisé verticalement en trois par des systèmes de tresses et de nœuds formés par une bandelette de quelques millimètres de largeur en émail bleu violacé serti d'émail blanc.

L'ornementation de l'espace laissé libre entre ces systèmes de tresses se répète trois fois. Elles sont toutes les trois également composées d'un système différent de nœuds entrelacés et disposés verticalement et circonscrits par deux autres groupes disposés en quart de cercle, présentant leurs concavités au système servant de séparation à ces trois groupes de nœuds.

La bandelette bleue violacée serti d'émail blanc se déroule, s'enroule, se forme en nœuds et en tresses du plus curieux effet, et toujours d'une manière inattendue, sans commencement ni fin, et semble relier tous les groupes par une ligne horizontale parallèle au plan même de la lampe et à environ 4 cent. au dessus de l'étranglement du col.

Tout autour du col et contournant les nœuds et les tresses, on voit un entrelac aux nervures en émail blanc s'épanouissant en fleurons en pointe d'émail rouge.

Sur la panse, les six agrafes sont placées au centre de six écus limités par une bandelette semblable aux bandelettes du col.

Toutes ces bandelettes rejoignent le haut de la panse à l'étranglement du col qu'elles suivent, puis descendent et remontent, formant six festons dont les bases sont appuyées sur ce même étranglement du col et les pointes sur le haut bout convexe formant l'écu portant les agrafes.

Dans chacun de ces six triangles ou festons on voit une fleur aux pétales et aux feuilles en émaux rouges et verts.

Les espaces libres entre chaque écu sont occupés par une sorte d'if ou d'arbre héraldique dont la tige, appuyée sur le cercle formé par la bandelette en émail qui rejoint horizontalement les points inférieurs des écus, monte par une série de chevrons alternés en émail rouge et bleu.

La feuillée de l'if en émail de deux couleurs a une forme générale ovale ; sa pointe supérieure touche au cercle de bandelette d'émail bleu au haut de la panse.

L'ensemble de ces arbres forme une symétrie inverse avec les écus dont les pointes sont tournées vers le bas.

L'espace laissé libre entre les écus et les ifs est rempli par un ornement au simple trait d'émail rouge sur fond d'or.

Ça et là, sous les arbres, on voit des boules en émail rouge simulant des fruits mûrs ou des fleurs tombant de ces arbres merveilleux dans une atmosphère d'or.

Sur le fond de la lampe se voient six médaillons dont

trois circonscrits par une bande en émail bleu violacé ajouré d'un ornement courant au milieu ; sur trois lignes et au simple trait en émail rouge, sur fond or se voit écrit le protocole suivant :

الظاهر  
عز مولانا السلطان الملك  
عز نصره

**El-Zaher,**

*Honneur à Notre Seigneur le Sultan Mélik.  
Gloire à Sa Victoire (1).*

Les trois autres rosaces portent un ornement ajouré et doré sur fond d'émail bleu violacé.

Ces trois rosaces alternent avec les trois premières qui couvrent toutes ensemble tout le fond de la lampe.

Les espaces en triangles sphériques laissés libres entre les rosaces sont occupés par des fleurs au simple trait en émail rouge, sur fond or, portant par groupe quatre ou cinq fleurs dont les corolles sont marquées en point d'émail bleu violacé.

---

(1) La couleur bleue violacée de l'émail qui, dans les ornements de cette lampe, a remplacé le bleu franc des émaux des lampes de la belle époque m'a fait classer cette lampe à la fin du XIV<sup>me</sup> siècle ; outre cette indication, l'inscription ci-dessus pour moi décide son classement au règne de Barkouke qui, comme vous le savez, est connu par le titre *El-Zaher* ou *El-Daher*, selon la prononciation vulgaire usitée en Égypte.

*Dimensions :*

Hauteur .....	34 cent.
Diamètre du col.....	24 »
» de la panse .....	28 »
» de la base.....	15 » (1)

N° 4.

Lampe en verre émaillé ayant appartenu à Linant Pacha et achetée par M. Alexandre Rostowitz Bey. (2)

Cette lampe portant armoiries a été décrite en partie par Rogers Bey qui a donné dans sa description un résumé de la vie du donataire. (3)

---

(1) Vers le mois d'octobre, M. Myers a acheté au Caire une quatrième lampe portant armoiries du XIV<sup>e</sup> siècle dont nous nous proposons de donner une description prochainement en publiant de concert avec M. A. Baudry une nouvelle série d'armoiries inédites des Mamelukes pour faire suite à la publication que Rogers Bey a faite dans les bulletins de l'Institut égyptien, en 1880.

(2) Le 12 juillet, par lettre adressée à S. E. Mouhammed Zeky Pacha, directeur général des Wakfs d'Égypte et président du Comité pour la conservation des monuments et du Musée de l'art arabe, M. A. Rostowitz Bey a généreusement fait don de cette belle lampe au Musée arabe du Caire.

Cette lettre et la réponse de Zeky Pacha se trouvent consignées dans le procès-verbal de la séance du Comité siégeant à l'administration des wakfs, le 2 août 1886, 23<sup>e</sup> séance du Comité.

La lampe susdite orne aujourd'hui, grâce à la munificence de M. Rostowitz Bey, le Musée arabe, sous le N° 48, supportée par un socle portant le nom du donataire.

(3) « Le Blason chez les princes musulmans » N° 2, (fig. 22).

Bulletin de l'Institut égyptien, 2<sup>e</sup> série, N° 1, année 1880, Caire, 1882.





On voit sur le col une grande inscription en émail bleu sur fond doré, divisée en trois par les trois médaillons portant les armoiries de l'Emir Scheikhu, (mort en 758 H., 1356).

Cette inscription porte :

الله نور السموات والارض نوره كمشكاة فيها مصباح

« Dieu est la lumière des cieux et de la terre ; sa  
« lumière est telle qu'un foyer dans lequel se trouve  
« un flambeau. »

*Koran, chap. 24, v. 35.*

Toute cette inscription est accompagnée d'un grand entrelac aux nervures en émail blanc s'épanouissant en floraisons pointues en émail rouge et vert.

A l'étranglement du col et s'appuyant sur la naissance de la panse se trouve une bande d'environ 3 cent. de largeur remplie d'un dessin au simple trait d'émail rouge sur fond d'or.

Six rosaces en émail bleu, ajourées de fleurs d'or, sont disposées symétriquement sur cette bande, chacune d'elles verticalement au dessus des anses ou agrafes appliquées sur la panse.

Sur la panse se trouve la grande inscription commémorative rapportée par Rogers Bey, et qui porte les titres honorifiques et les noms de l'Emir Scheikhu.

Les lettres de cette inscription sont ajourées et dorées sur le fond d'émail bleu.

Le même émail est ajouré également de fleurs et d'ornements accompagnant l'inscription.

Les six anses, sur des champs lisses en forme

d'amandes, sont placées symétriquement sur la panse, mais tombent au hasard sur l'inscription et les jambages des lettres empiètent quelquefois sur les champs lisses des agrafes.

Une bande d'environ 1 cent. ornée d'un dessin au simple trait rouge sur fond or, sépare la panse du fond de la lampe.

Sur ce fond on voit six médaillons dont les diamètres verticaux correspondent aux axes verticaux des agrafes.

Trois de ces médaillons portent répétitions des armoiries du col, à cette exception près que ces médaillons sont circonscrits d'une bande de 1 cent. environ de largeur d'émail bleu, ajouré d'un ornement courant doré, au lieu que les cadres des écussons du col sont formés par un dessin d'ornement au simple trait en émail rouge sur fond or.

Les trois autres médaillons du fond portent chacun une belle rosace formant bouquet, aux nervures en émail blanc et aux fleurs et feuilles en émaux rouges, bleus et verts.

Les trois écussons alternent avec les trois bouquets.

Chacune de ces six rosaces est entourée d'un cadre mince en bandelette d'émail bleu, formant un ovale à côtes curvilignes et se terminant en haut et en bas en légères pointes.

Tout le reste de l'espace laissé libre entre les rosaces est rempli d'un ornement au simple trait d'émail rouge sur fond d'or, en manière de grafitti.

*Dimensions :*

Hauteur . . . . .	35 cent.
Diamètre du col . . . . .	24 »
» de la panse . . . . .	27 »
» de la base . . . . .	14 »

N° 5.

Lampe en verre émaillé ayant appartenu à Linant Pacha, achetée par M. A. Rostowitz Bey et offerte par lui à M. J. Cook.

Cette lampe est semblable à celle que nous venons de décrire sous le N° 4.

Elle porte les mêmes armoiries et les mêmes inscriptions disposées de la même façon.

Faite pour le même Emir Sheikhu, elle a été dessinée et exécutée par les mêmes artistes.

Cependant, il y a quelques petites différences de détail que nous allons indiquer.

La bande qui termine la décoration du col et qui le contourne, appuyée sur son étranglement, contient six rosaces comme celle du N° 4, mais ici ces rosaces sont de deux sortes.

Trois sont identiques à celles qu'on voit sur le N° 4; les trois autres portent une fleur de lys, ou plutôt une fleur héraldique ressemblant à la fleur de lys comme forme; la feuille supérieure s'élevant en forme de flamme est en émail vert; les deux feuilles latérales sont oblongues et plutôt ovales, recourbées vers le bas; elles sont en émail rouge; les nervures divisées en deux sont en émail blanc.

Ces trois fleurs alternent avec les trois rosaces en émail bleu ajouré de fleurs tout autour de la bande, comme celles qu'on voit sur les lampes N° 18, etc., (du Musée arabe).

Les lettres des inscriptions du col et de la panse sont sur cette lampe plus pleines et plus grandes et magistrales que celles qu'on voit sur le N° 4 de ce mémoire.

Sur le fond de la lampe se répètent par trois fois les écussons et armoiries du col alternant avec trois rosaces dessinées à jour et dorées sur fond d'émail bleu.

Toute cette disposition ne diffère de l'ornementation générale du fond de la lampe N° 4, qu'en ce que dans cette lampe les six rosaces sont tangentes les unes aux autres, ainsi qu'à la bande supérieure et inférieure qui circonscrit horizontalement la base de la lampe.

Les triangles sphériques formés par toutes ces lignes tangentes les unes aux autres, au nombre de six grands triangles appuyés à la bande supérieure et six plus petits appuyés à la bande inférieure sont remplis de fleurs en émail rouge, bleu et blanc, entourées de feuilles en émail vert.

Dans la pâte du verre, sur le col, on voit un défaut paraissant comme une boursoufflure horizontale partant de la gauche et mourant vers la droite, ayant environ 10 cent. de longueur.

Ce défaut n'enlève en rien les mérites de cette lampe qui, à notre avis, est plus belle que la précédente.

*Dimensions :*

Hauteur .....	35 cent.
Diamètre du col .....	27 »

Diamètre de la panse.....	29	»
» de la base.....	14	»

N° 6.

Lampe en verre émaillé ayant appartenu à Linant Pacha et achetée par M. A. Rostowitz Bey.

Cette lampe portant armoiries et faite sur l'ordre de l'Emir Almas, mort en 734 H. (1333) a été décrite par Rogers Bey (1) en ce qui regarde le blason et l'inscription commémorative.

Rogers Bey a également donné une notice biographique du donataire, mais n'ayant pas donné une description de la lampe elle-même, je crois devoir la donner ici d'autant plus que cette lampe me paraît la plus intéressante des six dont j'ai entrepris la description détaillée.

Le bord supérieur de la lampe est circonscrit par une bande de 3 cent. environ de largeur, enrichie d'un ornement courant au simple trait d'émail rouge sur fond or. Cette bande est divisée en trois, par trois fleurs en émail rouge à feuilles vertes et à pétales bleues ou blanches.

Cette même bande avec les mêmes décorations se répète au bas du col à son étranglement.

Entre ces deux bandes court une inscription en

---

(1) Le blason chez les Princes Musulmans. Bulletin de l'Institut égyptien, 2<sup>e</sup> série, N° 1, année 1880, art. 26, N° des planches 46.

émail bleu sur fond d'or qu'enlace un entrelac en émail blanc s'épanouissant en fleurons rouges ou blancs.

Cette inscription porte :

انما يعمر مساجد الله من آمن بالله واليوم الآخر

« Que les temples de Dieu ne soient visités que par  
« ceux qui croient en Dieu et au jour (du jugement)  
« dernier. » Koran, ch. 9, ver. 18.

Cette inscription qu'on voit généralement sur les frises des mosquées, ne paraît pas avoir été habituellement employée pour orner les lampes, car aucune de celles que nous possédons au Musée arabe ne porte cette inscription.

Trois grandes rosaces portant à leur centre le blason de l'Emir Almas, divisent en trois parties égales cette inscription.

Immédiatement sous l'étranglement du col et se déroulant sur la panse se trouve une bande semblable à celle que nous avons décrite plus haut. Cette bande est parsemée de douze fleurs disposées symétriquement mais variées de formes et enrichies d'émail de différentes couleurs.

Sur la panse la grande inscription commémorative rapportée par Rogers Bey se déroule sur un fond d'émail bleu, ajourée et dorée, que suivent des entrelacs, des fleurs, et des ornements, également ajourés et dorés sur le même fond d'émail bleu.

L'inscription, comme vous le savez, porte les titres, l'ex-voto, et les noms de l'Emir Almas.

Trois agrafes placées sur un champ lisse en forme

d'amande viennent se placer sur l'inscription en ajoutant l'émail bleu du fond.

Le renflement de la panse est séparé du fond de la lampe par une bande portant pour ornement un motif au simple trait d'émail rouge sur fond or.

Le fond de la lampe est occupé par trois médaillons répétant ceux du col et portant comme ceux-là les mêmes armoiries à leur centre.

Ces trois écussons alternent deux à deux avec trois bouquets en forme de cul de lampe, formés par une série de tiges en émail blanc, supportant des fleurs et des feuilles en émail rouge, bleu et vert.

Tout le reste du fond est occupé par un ornement délicatement tracé au simple trait d'émail rouge sur fond or.

Enfin une bande mince de 1 cent. environ circonscrit le fond en s'appuyant sur la naissance du piédouche qui supporte la lampe.

Une bande semblable commence l'ornementation du piédouche et une autre pareille la termine à son bord inférieur.

Entre ces deux bandes se trouve une inscription ajourée sur fond d'émail bleu et séparée en trois parties égales par trois médaillons, portant chacun une fleur aux pétales en émail rouge et blanc, aux deux folioles vertes et aux tiges blanches.

Cette inscription porte :

1 <sup>er</sup> cartouche	عبد العبد النقيب
2 <sup>me</sup> »	علي بن محمد
3 <sup>me</sup> »	امكي (?) غفر الله له

« (Cette lampe a été) faite par l'esclave (en Dieu) le  
« pauvre (en Dieu), Aly fils de Mouhammad, Améki (?)  
« que Dieu (le) garde. »

Le Musée arabe ne possède aucun spécimen ayant cette particularité de porter les noms de l'artiste inscrits tout au long et formant partie de l'ornementation de la lampe.

Il y a bien une lampe portant le N° 7 (du Musée) sur le fond de la base de laquelle on voit une inscription au simple trait d'émail rouge que nous avons cru être la signature de l'ouvrier, sans pouvoir toutefois la déchiffrer jusqu'à ce jour.

Nous ne connaissons donc que cette lampe qui donne le nom, la descendance et même peut-être le nom du pays d'origine de l'artiste, et en cela cette lampe devient fort intéressante et très-précieuse.

Je n'ai pu malgré toutes mes recherches et toutes mes peines lire d'une manière satisfaisante le mot qui commence le 3<sup>m</sup>e cartouche, c'est pourquoi je le transcris ici avec un point d'interrogation.

Ce qui est certain c'est que *Ameky* ou *Éméky* ne voudrait rien dire, autant que je le sache.

On m'a conseillé de le lire *بن أمدي* « fils (de l'habitant ou de l'originaire) de Amid, mais cette version est impossible à admettre parce que la lettre *د* ne se lie jamais avec la lettre qui la suit, outre qu'il aurait fallu écrire *بن الامدي*; le manque de l'*ا* et du *ل* rend donc plus impossible cette lecture.

On ne peut lire non plus *المكي* (l'originaire) « de la Mekke » parce que la lettre *ل* manque.

Je sais, par le peu de pratique que j'ai acquise en déchiffrant les inscriptions arabes, que souvent on se laisse tromper par les idées préconçues qu'on s'est faites, aussi n'osé-je pas me prononcer sur la lecture de cette inscription.

Cependant il me semble qu'on pourrait lire اهنكي en supposant que la seconde lettre est un ه mal fait. Si j'adoptais cette version, l'origine persane de l'ouvrier serait démontrée, car اهنكي est un mot persan qui veut dire « l'ouvrier en fer » ou le « serrurier ».

Je vous ai déjà dit ma manière de penser sur les origines de cet art en Égypte ; en adoptant cette dernière version, je craindrais, comme je l'ai dit aussi, de me laisser induire en erreur par une théorie préconçue, non sans raisons toutefois ; aussi je laisse à un autre plus heureux et plus habile que moi de trancher cette question en déchiffrant le mot indiqué. Et à cet effet j'ai eu soin de faire photographier cette partie de la lampe qui contient le 3<sup>me</sup> cartouche, bien en apparence pour montrer le mot en question.

Une autre particularité que nous ne constatons sur aucune des lampes de notre Musée arabe, c'est que le piédouche de celle-ci porte une inscription. En effet, les lampes du Musée montées sur piédouches, au nombre de 24 lampes, portent toutes des ornements, des fleurs, des médaillons, etc., en émail, mais aucune ne porte d'inscriptions.

Cette lampe est sans contredit, sinon la plus belle des six lampes que nous avons décrites ici, du moins la plus intéressante.

*Dimensions :*

Hauteur .....	32 cent.
Diamètre du col .....	21 »
» de la panse.....	22 »
» de la base .....	13 »
Hauteur du piédoche.....	6 »

IV

Les six lampes dont nous venons de donner la description sont en parfait état de conservation.

La pâte du verre de quelques unes d'entre elles a été tordue par les cuissons répétées qu'elles ont dû subir à la suite de l'application d'émaux de différentes couleurs, mais ce défaut qui apparaît plus ou moins sur toutes les lampes en verre émaillé que nous connaissons ne peut être considéré comme un défaut, car nous pensons que c'est un fait inhérent à la fabrication même, d'autant plus que cela ne nuit en rien ni à l'harmonie, ni à la beauté de la décoration du monument.

Toutes ont dû être dans l'origine et dans les parties non occupées par les émaux, dorées ; ces dorures sont encore visibles dans beaucoup d'endroits sur chacune de ces lampes.

Quelques unes d'entre elles sont des variétés dont on ne trouve malheureusement point d'équivalents dans notre Musée arabe. Tels sont les N<sup>os</sup> 3, et 6.

Il est à regretter que le Musée n'ait pas pu au moins acquérir l'une de celles-là.

Si quelque chose peut toutefois nous consoler de la perte de ces lampes pour l'Égypte, c'est qu'elles ne sont pas tombées entre les mains de personnes ignorantes de la valeur du trésor qu'elles détiennent.

Elles iront sans doute, un jour ou l'autre, orner quelque Musée d'Europe qui, plus heureux que le nôtre, les offrira à la curiosité et à l'étude des raffinés et des amoureux des sciences et des arts.

